

## **Arrondissement de Saint-Claude (39200)**

### **Réunion d'école publique**

#### **Domaine – Définir les missions de l'École**

**Fiche n°05**

**Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

**Les savoirs à maîtriser :**

**Transversal :**

**Donner du sens à ce qui est appris. Savoir mobiliser les savoirs en fonction des situations rencontrées.**

**Apprentissage du sens critique, réflexion, raisonnement.**

**Français : Lecture, écriture : lire pour communiquer, savoir où trouver les informations, plaisir de lire.**

**Favoriser, pratiquer plus régulièrement l'expression écrite.**

**Mathématiques : maîtrise des 4 opérations, comprendre la numération et ses différentes écritures.**

**Travailler sur le concret en lien avec la lecture du monde ( géométrie, calcul de surfaces, mesures, vocabulaire, utilisation des outils)**

**Avoir une culture générale ( histoire, géographie, sciences, éducation physique et matières artistiques)**

**Socle commun des connaissances :**

**Apprendre aux jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire à être de futurs parents ( respect des règles sociales, donner des limites...)**

**Règles et comportements :**

**L'enseignant doit être et rester le garant de la règle, de la loi tout en privilégiant la participation active des enfants dans la rédaction, mise en place et compréhension des règles de vie de classe. La compréhension des règles va bien au delà de leur simple acceptation.**

**L'enfant est une personne responsable de ses actes et pensées. C'est un sujet et non un objet.**

**Il y a des règles non négociables : violences physiques, verbales ou morales, discriminations. L'enseignant et les parents en sont les garants chacun à leur niveau.**

**S'il y a sanction, préférer la sanction réparation plutôt qu'une sanction dénuée de sens et sans lien avec la faute.**

**L'importance du rôle de l'enseignant vis-à-vis de l'enfant : reconnaissance du travail, encouragement, regard positif sur l'élève.**

**Sujet – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

**Savoir exprimer des sensations, des réflexions pour un bien être (importances des matières autres que le français et les mathématiques)**

**Donner autant de moyens au milieu rural qu'à la ville :**

- **financer les déplacements des personnels qualifiés**
- **compléter les équipes des réseaux d'aide pour une égalité d'accès aux aides individualisées.**

**Egalité dans l'accès facile pour tous les enfants aux outils en temps scolaire et hors temps scolaire ( livres, ordinateurs, moyens de recherche)**

**Valoriser le travail dans notre société ( l'enfant et l'enseignant ne doivent pas être les seuls à défendre la motivation au travail, montrer la satisfaction de l'intérêt à travailler, exemple des adultes)**

**Lutter contre les émissions télévisées qui dénigrent le travail au profit de l'argent facilement gagné. Rendre les enfants actifs, acteurs et critiques face à ce fléau.**

**Accepter l'effort et la contrainte pour atteindre un objectif (réussite qui apporte du sens au travail fourni)**

**Gestion de l'hétérogénéité :**

**Baisse des effectifs : les classes ne doivent pas avoir plus de 20 enfants (prise en compte et respect des différences de rythmes de l'enfant et travail individualisé)**

**Intégration : oui, dans la limite du possible et avec un accompagnement pour l'enfant accueilli, une formation adéquate des enseignants (urgence !)**

**Besoin urgent en structures d'accueil pour l'orientation d'enfants en grandes difficultés préparée et acceptée par les parents ( déni du travail de longue haleine des équipes éducatives lorsque des solutions ne sont pas trouvées)**

**Mettre en valeur le co-apprentissage, tutorat entre élèves, entraide dans la classe (valorisation pour tous : l'aidé et l'aidant)**

**Autonomie pédagogique :**

**Oui à la liberté pédagogique mais dans le respect impératif des programmes.**

**Programmes trop ambitieux et qui se recoupent dans les différentes étapes de la scolarité.**

**Travail en équipe impératif d'ou la nécessité d'une stabilité dans les équipes éducatives (non à l'attribution des postes aux points) pour une implication dans les projets d'écoles.**

**Rompres avec la logique comptable : avoir de la souplesse au niveau du budget pour permettre la mobilité de certains enseignants selon les besoins identifiés localement.**

**Temps de concertations de l'équipe éducative insuffisants.**

**Proposition de prendre sur les congés scolaires.**

**Sujet – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

**Il y a des règles non négociables : violences physiques, verbales ou morales, discriminations.**

**l'enseignant est garant des lois de la société.**

**Les parents également.**

**L'importance du rôle des parents vis-à-vis de l'enfant : reconnaissance du travail, encouragement, regard positif sur l'élève.**

**Inviter les parents à vivre des temps de classe afin de mieux connaître le fonctionnement de l'école et sa réalité (en tenant compte des limites suivantes : respect de l'enfant en difficulté, éviter la comparaison)**

**Inviter les enseignants dans les foyers pour mieux comprendre le vécu des enfants.**

**Prévoir des temps de rencontres entre l'école et les parents sur les points essentiels de la vie de l'enfant : sommeil, alimentation...**

**Donner autant de moyens au milieu rural qu'à la ville.**

**Ne pas laisser sans suite les situations difficiles ou conflictuelles rencontrées avec les parents ou au sein d'une équipe éducative.**

**L'éducation nationale et les partenaires doivent être les garants du respect de certaines valeurs : règles de vie en société, sécurité..... et avoir une cohérence des aspects réglementaires au niveau des différentes structures (CLSH, école, associations.....) nécessité d'avoir du personnel qualifié pour l'accueil des enfants en périscolaire.**

**Dialogue entre les partenaires qui rencontrent les enfants (collectivités , CMPP, services sociaux, associations, CLSH.....) pour un projet cohérent (C.E.L. souhaité)**

**Nécessité du partenariat pour palier la démission de certains parents.**

**A chacun ses compétences. Le partenariat est parfois difficile à délimiter. L'enseignant et les parents ont un rôle complémentaire.**

**En rural : les partenaires sont mal identifiés et peu nombreux.**

**Rappel : rejet catégorique du partenariat à des fins purement publicitaires.**

**Les devoirs du soir ne doivent pas dépasser la demi heure. Ils sont consacrés uniquement à la révision et non aux apprentissages. Les parents doivent connaître les attentes de l'école dans ce domaine ainsi que dans les modalités d'évaluation afin que l'enfant devienne responsable du travail qu'il fournit et que ce moment soit un moment de partage et non générateur de grande inquiétude pour l'enfant / attentes des parents (pression importante parfois)**